

J'ai donné 13 ans de ma vie pour la France, je suis convoqué au tribunal pour avoir défendu ma famille

écrit par Philippe Le Routier | 16 octobre 2016



Récemment j'ai défendu ma femme, mes filles et moi même contre des « *futurs électeurs PS sans aucun doute fraîchement naturalisés* », ils voulaient « seulement » tripoter ma femme et mes filles plus nous faire les poches en bonus bien sûr... c'est culturel quoi, c'est du « vivreensemble ».

Le tout s'est produit dans une rue bourrée de vidéo surveillance, on voit que ce sont eux les agresseurs, eux qui sortent les couteaux, on devine même que je discute avec eux pour tenter de les calmer...

Résultat ? Eux passeront bien en justice pour agression et tentative de vol.

Mais moi je suis convoqué au tribunal pour m'être défendu et leur avoir pulvérisé la tronche !

Motif de ma mise en examen, **usage excessif de la force !** (en tant qu'ancien Légionnaire j'aurais dû me contrôler mieux et retenir mes coups semble-t-il, je précise que j'ai agi à mains nues, moi)

Bref, dans ce pays, que j'ai passé treize ans à défendre, vous n'avez même plus le droit de vous défendre vous même, et ce même si votre vie ou celle de votre famille est en danger !

Eux se moquent d'un procès en plus, ils sont habitués.

Moi, si je devais être condamné, même avec du sursis, ça pourrait avoir des conséquences lourde sur mon boulot où beaucoup de mes clients exigent par contrat un casier judiciaire vierge !

Suis en attente donc, pas tellement inquiet, mais c'est pesant tout de même, alors je l'avoue, les manifs, je me tiens à distance, le quotidien offre suffisamment d'occasion de devoir faire le coup de poing, mais quand la guerre éclatera, là, c'est clair que je ne retiendrai pas mes coups, et que je ne serai pas les mains nues !